

Direction de l'accès à l'information de la gestion documentaire et de la propriété intellectuelle

## PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 3 mai 2022

**Objet:** Demande d'accès

N/Réf.: 1847 00/2022-2023.006

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 6 avril dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« Après avoir revue le Répertoire Québécois et Systèmes de mesures des procédures de Biologie Médicale du Gouvernement du Québec 2021/2022 (Optilab, Héma-Québec et LSPQ), nous estimons que le nombre total de tests effectués au Québec pour chacune des classes (codes) suivantes pour une période d'un an (2021) nous donnerait une bonne estimation des besoins au moins au Québec et serait une bonne base d'évaluation des besoins au Canada. Ma lecture du répertoire m'indique que ces données seraient disponibles dans la banque de données Centralab (selon le document Répertoire...)

Dépistage néonatal (8001)

Dx moléculaire oncologie (4031)

Dx moléculaire oncologie héréditaire (4051)

Dx moléculaire hémato-oncologie (7361)

Dx moléculaire hémato greffe (7371)

Dx moléculaire diverse (7171)

Dx moléculaire infectiologie (7231)

Dx moléculaire maladie héréditaire (9021)

Je n'ai pas de détails pour LSPQ car ne semble pas clair si les tests moléculaires pour différentes catégories, même chose pour Héma-Québec, sont classifiés de la même façon.» (*sic*)

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, un document répondant à votre demande d'accès que nos recherches ont permis de repérer.

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Veuillez agréer l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le directeur par intérim,

Original signé par

Robin Aubut-Fréchette

p. j. 2